FOCUS

Le radon, dangereux et méconnu



#conseiller en environnement intérieur #radon #radioactivité

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle présent dans l'atmosphère, incolore et inodore. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol. Certains types de roches, notamment le granit, en contiennent davantage.

Sa concentration dans l'air varie selon les zones géographiques.

Les départements particulièrement concernés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont l'Allier, l'Ardèche, le Cantal, la Haute-Loire, la Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône, et la Savoie.

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne devient généralement faible.

Dans des lieux confinés tels que les grottes, les mines souterraines mais aussi les bâtiments en général, et les habitations en particulier, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées atteignant parfois plusieurs milliers de Bg/m³."

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (IRSN)

Sa concentration dans les bâtiments est très variable : de quelques becquerels par mètre-cube (Bq/m^3) à plusieurs milliers de Bq/m^3 .

Enjeux pour la santé



Bq/m³

le seuil que l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser et la valeur de référence Commission européenne demande aux états membres de se référer

Source :IRSN

Les particules de radon, lorsqu'elles sont présentes dans l'air, se déposent le long des voies respiratoires lors de l'inhalation. Les produits de désintégration du radon s'accumulent alors dans le tissu pulmonaire et l'irradient. Des décennies peuvent s'écouler entre l'irradiation et l'apparition d'un cancer.

C'est autour de 10 000 Bq/m3 de radon dans l'air que le risque de développer un cancer du poumon pour un non-fumeur devient comparable à celui d'un fumeur.

Le radon est considéré en France comme la seconde cause de mortalité par cancer du poumon après le tabac.

Selon <u>le ministère</u> de la santé et des solidarités, le nombre annuel **de décès par cancer du poumon dû à l'exposition domestique au radon est estimé à environ 3 000 en France**.

Recommandations

• S'informer sur le risque de présence de radon dans sa commune surla carte publiée en ligne par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire et l'Autorité de sûreté nucléaire

Pour une commune classée en « catégorie 3 », les bâtiments d'habitation ou de travail présentent potentiellement des taux de radon élevés... mais pas forcément! Le niveau de risque est fourni à l'échelle de la commune... cela ne veut pas dire qu'il existe de fortes concentrations de radon dans toutes les habitations. Car d'autres facteurs entrent en compte (isolation, matériaux de construction, état des murs, etc.)

• Évaluer alors plus précisément le risque de votre lieu de vie et suivvre le protocole de mesure en se procuran<u>un</u> dosimètre radon, en faisant appel à un organisme agréé ou à l'aide d'un kit de dépistage fourni par certaines collectivités

ou à l'aide d'un #conseiller en environnement intérieur.

- Si les mesures présentent des taux élevés, limiter l'entrée du radon dans le bâtiment, en renforçant l'étanchéité entre le sol et le bâtiment et/ou éliminer le radon en favorisant le renouvellement de l'air intérieur (aération, ventilation) et suivre les mesures présentées par l'IRSN.
- Suivre les recommandations du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), établissement public et contacter un expert de l'IRSN pour plus de précisions.

Les établissements recevant du public (ERP) et les lieux de travail sont eux soumis à une <u>règlementation</u> particulière.

- Le risque radon dans les habitations en 10 questions
- Limiter la présence du radon dans une habitation
- Le gaz radon, histoire de radioactivité
- Plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon